bien jeune comparativement à vous. Vous vous êtes figuré qu'elle vous aimait ; mais moi je suis persuadée qu'elle n'aime que votre argent, que vos biens ; et quand elle saura qu'il n'en reste plus, elle vous tournera le dos avec quelques paroles de consolation banale. Tenez, dans l'infortune qui vous frappe, vous feriez mieux de l'oublier tout à fait et de choisir une femme de votre âge, capable de compatir à vos douleurs et de partager réellement la vie de travail qui semble vous être réservée maintenant.

- —Nanette, je vous le répète, vous avez mauvaise opinion de Céleste.
- —Bonne ou mauvaise, c'est la seule que je puisse avoir, car c'est la seule probable ; j'ajouterais même : c'est la seule qui soit sûre.
 - _J'espère que non.
- —L'avenir dira qui de nous deux aura eu raison.
 - —Bien, laissons cette question de côté.
- —Oui, c'est je crois ce qu'il y a de mieux à faire. Occuponsnous de vous seul. Vous ne pouvez pas abandonner tout ainsi
 à vos créanciers, vous dépouiller entièrement. Vos scrupules
 ne doivent pas aller si loin que cela, lorsque dans toute cette
 affaire vous n'avez voulu qu'obliger un ami. Vous êtes déjà
 assez victime de votre dévouement? N'y a-t-il pas moyen de
 sauver quelque chose du naufrage? Si je ne me trompe, dans
 toutes les faillites, la loi prélève d'abord l'argent nécessaire pour
 payer les sommes dues aux employés et aux ouvriers. Il est
 facile de s'arranger avec vos employés et de leur faire présenter des comptes dont ils vous remettront ensuite le montant; ils
 seront trop heureux de vous rendre ce petit service après toutes
 les bontés que vous avez eues pour eux. Aucun, j'en suis sûre,
 ne s'y refusera.
- —Non, non, interrompit M. Leblanc, ce ne serait pas honnête.
- —Laissez-moi finir, je vous prie. Moi-même, je puis réclamer plusieurs années de gages, et je vous les remettrai avec plaisir.
 - -Tout ce que je puis faire pour vous, Nanette, c'est de porter